

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4239)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS31

présenté par
Mme Michèle Delaunay, rapporteure

ARTICLE 45

À la fin de l'alinéa 16, supprimer les mots :

« après avis des organisations nationales les plus représentatives des établissements de soins de suite et de réadaptation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de rétablissement de la rédaction adoptée par l'Assemblée en première lecture.